



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 8 août 2018**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : Mme Anne-Marie-Cyr, conseillère no 1
M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4

En l'absence de : Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

La mairesse ouvre la séance à 19 :32 heures par une courte période de silence.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018
4. Administration
 - 4.1 Adoption des dépenses de juillet 2018
 - 4.2 Factures à payer
 - 4.3 Retour de Mme Toupin, signature Desjardins
 - 4.4 Renouvellement M. Alain Tétreault
 - 4.5 Correspondance
 - a) Demande M. Marcello
5. Sécurité publique
 - 5.1 Remboursement inondations 2017 MSP, pt d'info
6. Transport/Voirie
 - 6.1 Égouttement St-Amour, rencontre 15-08-2018 à 17 :30 hres
 - 6.2 Soumission Pavage Rocheleau
 - 6.3 Prêt équipement M. Poudrier
 - 6.4 Remblai fossé rang ile Dupas
7. Urbanisme
 - 7.1 Rapport urbanisme juillet 2018
8. Loisirs et culture
 - 8.1 Comité environnement
 - a) Approche
 - b) Budget
9. Sujets divers
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

140-2018 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018

141-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2018 avec les modifications suivantes :

- En 9.1 et 9.2 écrire CEID au lieu de CEIP
- En 10.2 inscrire le nom des gagnants soient : Mme Monique Drainville 1^{er} prix, M. Raynald Courchesne 2^e prix et Mlle Jeanne Coutu-Drainville 3^e prix
- En 10.3 inscrire le libellé de la résolution 138 soit :
Considérant que le conseil désire installer des luminaires pour les salles de toilette de la Commune et que le prix est d'environ 365.65\$ plus taxes applicables;
Il est proposé par M. Maurice Désy et secondé par Mme Anne-Marie Cyr d'acheter le nécessaire pour cette installation. Adopté à l'unanimité.
- Au point 13 inscrire le numéro de résolution 2018-07-139.

Adopté

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois juillet 2018

142-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte les dépenses et salaires du mois de juillet 2018 pour un montant totalisant 73 061.64\$.

4.2 Factures à payer

Considérant la liste des factures à payer totalisant un montant de 48 361.40\$;

143-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour août 2018.

Adopté

4.3 Retour de Mme Toupin, signature Desjardins

Considérant que Mme Sylvie Toupin est de retour à son poste de directrice générale et secrétaire-trésorière depuis le 16 juillet dernier;

Considérant que de ce fait le remplacement par intérim de Mme Lorraine Gamelin s'en trouve terminé;

144-2018 Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas demande à la caisse Desjardins de retirer Mme Gamelin des administrateurs du compte et de réintégrer Mme Toupin dans sa fonction d'administrateur principale et signataire aux comptes de la municipalité.

Adopté

4.4 Renouvellement M. Alain Tétreault

Considérant que M. Alain Tétreault nous offre de renouveler l'entente pour l'hébergement de notre site internet, la gestion de celui-ci au montant de 950\$ pour un an à partir de ce jour;

145-2018 Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte de renouveler le mandat du notre site internet avec M. Tétreault pour l'hébergement et la gestion de celui-ci selon les instructions de la directrice générale.

Adopté

4.5 Correspondance

a) Demande M. Marcello

Considérant que M. Marcello Ribeiro Martins demande le droit d'utiliser le sous-sol du centre communautaire afin de créer des activités ouvertes à la population;

Considérant que ces activités seront principalement de l'artisanat et que certains équipements requis demeureront dans le local;

146-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise M. Marcello Ribeiro Martins à utiliser le sous-sol du centre communautaire pour ces activités de formation artisanale et ce sans coût pour la location. Mais à la condition que celui-ci soit responsable du ménage et de garder le local en ordre et propre. Une clé et un code lui seront remis afin d'éviter le déplacement d'employé pour ouvrir les portes.

Adopté

5. Sécurité publique

5.1 Remboursement inondations 2017 MSP, pt d'info

La mairesse nous informe que le MSP a émis un chèque de 7 776.84\$ comme versement final, suivant la demande de remboursement des inondations printemps 2017.

6. Transport/Voirie

6.1 Égouttement St-Amour

Suivi du dossier: Une rencontre avec M. Stéphane Allard ingénieur de la MRC et les citoyens est prévue pour le 15 août à 17 :30 heures. Les citoyens concernés (rue Désy) seront avisés par la poste.

6.2 Soumission Pavage Rocheleau

Considérant les deux soumissions reçues de Pavage Rocheleau :

-La première pour la réfection du ponceau coin rue Désy et Joannie-Rochette au montant de 1 305\$ avant taxes;

-La deuxième pour l'asphaltage de la rue Laforest, soit la portion non achevée des travaux de la TECQ pour cause de problème de chaussée non stable, au montant de 5 815.00\$ avant taxes :

147-2018 Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas préfère demander d'autres soumissions avant de prendre sa décision. Adopté

6.3 Prêt équipement M. Poudrier

Considérant que notre nouvel employé à la voirie, M. Gabriel Poudrier, possède des équipements qui pourraient faciliter et accélérer son travail;

Considérant que M. Poudrier nous offre l'utilisation de sa machinerie au coût de 20\$ de l'heure;

En conséquence,

148-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accepte le tarif de 20\$/heure pour l'utilisation de la machinerie personnelle de M. Poudrier.

Adopté

6.4 Remblai fossé rang ile Dupas

Considérant que suivant les travaux d'asphaltage de l'an dernier sur le rang ile Dupas côté ouest;

Considérant que le fossé près de la propriété de M. Stéphane Denis est très près de l'asphalte actuelle et assez profond, ce qui nous croyons mettra en péril notre infrastructure de la rue;

En conséquence,

149-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas de procéder au remblai de ce fossé et d'installer une rallonge au ponceau afin de sécuriser la rue.

Adopté

7. Urbanisme

7.1 Rapport urbanisme juillet 2018

Dépôt de document

8. Loisirs et culture

8.1 Comité environnement

a) Approche

Considérant que le CEID propose l'approche suivante :

- Que tous les citoyens doivent composter (résidus de terrain et de cuisine) d'ici le 1^{er} mai 2019;
- En mai 2019 une ressource passera pour vérifier quels ménages ont un composteur (en même temps que la vérification des compteurs d'eau). Si un ménage ne fait pas de compostage, un composteur sera livré et chargé sur le compte de taxes;
- Qu'un bac brun sera présent à la commune et servira aux visiteurs et aux résidents qui veulent y déposer les déchets de table (qui ne vont pas dans le composteur domestique). Le responsable de la voirie sera responsable de vérifier l'utilisation du composteur à cet endroit pour que la municipalité puisse évaluer le besoin d'offrir une troisième collecte dans les lieux communs;
- QUE la municipalité mettra en place une certification du patrouilleur, symbolisée par une main verte avec la mention « Je composte ». La certification sera apposée dans les vitres des maisons pour faciliter le travail de la voirie et de la patrouille.
- QU'une patrouille verte sera engagée à tous les étés si la municipalité a le besoin et obtient des subventions pour cet embauche;

Que la municipalité et le CEID définissent avant le 1^{er} mai 2019 les paramètres de gestion de l'implantation du compostage domestique dans un plan d'action (fréquence des inspections, incitatifs (bonus/malus), cas spéciaux, blocs appartement, etc.).

Que la municipalité adopte cet échéancier par étapes :

Étape 1 : Encore de la sensibilisation à l'été 2018

Étape 2 : Publiciser l'approche de façon récurrente (bulletin municipal, CTRB, journal l'Action).

Étape 3 : Inventaire des maisons qui font déjà du compostage domestique.

Étape 4 : Refaire une journée de construction de bacs au mois d'août après la conférence.

Étape 5 : Distribution des bacs en mai 2019

Étape 6 : Tour de l'île par la patrouille verte/voirie municipale –Été 2019

Rôle de la patrouille

Outiller les citoyens pour faciliter l'implantation du compostage domestique dans la municipalité. Réaliser toute autre tâche qui permet d'atteindre les objectifs fixés par le CEID et la municipalité concernant l'enjeu environnemental.

Tâches de la patrouille

1. Assister à une formation d'au moins deux jours à la MRC avec la coordonnatrice du service et son équipe de patrouille verte.
2. Informer de l'approche compost de la municipalité (pas de collecte à 3 voies, compostage domestique obligatoire en 2019)
3. Demander aux citoyens s'ils font déjà du compostage :
 - Si oui, aller voir, conseiller et indiquer dans l'inventaire
 - Si non, vendre et livrer le bac, inciter, conseiller et soutenir.
4. Patrouiller lors des événements qui ont lieu dans la municipalité et concevoir les pancartes pour faciliter le tri.
5. Passer le questionnaire et des documents d'information créée par le CEID et approuvé par le conseil.
6. Comptabiliser les données dans la banque de données existante.
7. Faire un rapport complet des activités et des questionnaires.
8. Laisser aux portes un message avec des coordonnées pour signifier le passage de la patrouille pendant leur absence.
9. Tenir à jour la page Facebook avec des « trucs écolos ».
10. Proposer tout projet connexe aux objectifs environnementaux de la municipalité.

En conséquence,

150-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas approuve et reconnaît la démarche du CEID.

Adopté

b) Budget

Considérant que le CEID aura besoin d'un budget pour réaliser certains projets tel que :

1. MAINS VERTES : Le conseil municipal décidera d'un budget pour l'achat de logo autocollant des « mains vertes » lorsqu'il aura plus de détail et considérera le prix acceptable.
2. ACHAT DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES : le conseil municipal achète au coût approximatif de 38\$, 10 composteurs domestiques via la MRC;
 - a) Que l'un de ces composteurs soit payé par la municipalité pour réaliser un tirage lors de la conférence du mois d'août sur le compostage domestique.
 - b) Que les 9 autres composteurs soient vendus au prix coûtant aux citoyens qui auront assisté à la dite conférence.

- c) Que le conseil municipal demande une soumission pour des composteurs en bois
3. ACHAT DE BAC BLEU : que le conseil achète deux bacs bleus de 240 L à déposer : au parc du bout de l'Île Dupas et au parc Joannie-Rochette, afin de mettre fin au syndrome de la poubelle orpheline.
- a) Que des pancartes soient achetées par la municipalité et installées au printemps 2019 par le CEID pour bien indiquer quoi mettre dans quel bac et ce dans les endroits communs et lors d'événements. (Le CEID s'occupera des modèles des enseignes).
- b) Que la collaboration du CEID soit indiquée sur les enseignes.

En conséquence,

151-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte le budget proposé par le CEID.

9. Sujets divers

10. Période de questions

- Rencontre compostage en août
- Vente de garage pour la fête du travail
- Égouttement St-Amour
- Pavage de la rue Laforest

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

152-2018

Il est proposé par M. Martial Belley
Secondé par M. Maurice Désy

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :09 heures.

Adopté

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée

« Je, Marie-Pier Aubuchon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse